



Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Rennes
Canton de la Guerche-de-Bretagne
COMMUNE DE RANNEE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 SEPTEMBRE 2015 A 20H00**

L'an deux mil quinze, le quinze septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard CHOPIN, Maire.

Convocation et affichage le : 09/09/2015

Présents : Gérard CHOPIN, Guy FERRE, Karine BODIN, Jean-Pierre QUEGUINER, Myriam MALECOT, Valérie HALLET, Arlette DROUET, Ludivine MARTIN, Vanessa FERIAU, Laurent MOREL.

Absents et excusés : Myriam BIELLI, Hervé REBOURS, Jacques BIDAUX, Bruno LEPAGE.

Pouvoirs : Hervé REBOURS à Gérard CHOPIN.

Sécrétaires de séance : Myriam MALECOT et Ludivine MARTIN.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 11

**FIXATION DU TARIF POUR LA LOCATION DU
PODIUM**

Le podium sera loué à titre onéreux aux associations et aux particuliers. Le tarif est fixé comme suit :

	8 M ²	PANNEAUX SUPPLEMENTAIRES (2M ²)	CAUTION
ASSOCIATIONS	4 gratuits / an Puis 30 €	2 €	300 €
PARTICULIERS	50 €	4 €	300 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- VALIDER le tarif pour la location du podium.
- MODIFIER le contrat de location en conséquence.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire

Gérard CHOPIN

